

**RAPPORT
DU GOUVERNEMENT
AU PARLEMENT
POLITIQUE EXTÉRIEURE
DU CANTON DU JURA**

2025

ENTRE CONTINUITÉ ET OPPORTUNITÉS À SAISIR

En 2025, le Gouvernement, avec l'appui de l'équipe des affaires extérieures, a poursuivi pour la dernière année de la législature 2021-2025, le renforcement de la concertation et des collaborations intercantionales et transfrontalières.

Les intérêts de la population et de l'économie jurassiennes ont guidé les actions et les prises de décision du Gouvernement en matière de politique extérieure. Que ce soit dans le cadre de la consultation portant sur le résultat des négociations avec l'Union européenne, du programme d'allègement de la Confédération ou encore de la péréquation financière, le Gouvernement a tout mis en œuvre pour défendre les intérêts jurassiens.

C'est dans cet esprit que l'Exécutif jurassien s'est engagé dans un nombre important de dossiers fédéraux, intercantonaux et transfrontaliers. Au cours de cette législature, les relations avec les cantons voisins et les autres cantons suisses se sont intensifiées. Elles sont autant d'opportunités de sensibiliser et d'attirer l'attention sur les réalités jurassiennes, nos savoir-faire, nos atouts, mais aussi un contexte financier toujours sensible. Dans ce cadre, l'accord qui peut être qualifié d'historique conclu entre le Jura et les cantons contributeurs en vue du règlement de la RPT Moutier démontre à quel point il est précieux de soigner les relations entre gouvernements. Le dialogue institutionnel, tout comme les discussions informelles menées en marge des rendez-vous intercantonaux permettent d'identifier des intérêts convergents, d'initier des projets communs et de nouer de profitables alliances.

Sur le plan transfrontalier, la poursuite de la mise en œuvre de la feuille de route avec nos voisins alsaciens et les travaux en vue de l'établissement d'un nouveau plan d'actions avec

le Territoire de Belfort ont dicté le rythme. Le canton du Jura peut être fier de ce qu'il arrive à développer avec les moyens humains et financiers limités dont il dispose. Il peut s'appuyer sur des partenariats solides et des réseaux constitués depuis de longues années.

L'ensemble des actions menées durant la législature écoulee s'inscrivent dans une vision stratégique qui place le canton du Jura comme un pont entre la Suisse romande et la Suisse du Nord-Ouest, mais également comme un allié constructif dans des dossiers fédéraux impliquant aussi bien la Confédération que ses partenaires européens. En cultivant des relations solides avec ses voisins et en participant activement aux échanges intercantonaux et fédéraux, le canton du Jura a confirmé son rôle d'acteur engagé de la coopération.

Le cycle de cinq ans qui s'achève, et qui avait commencé par une crise sanitaire, a été très intense, riche, mais a aussi permis de prendre du recul sur l'importance de nouer des liens solides et des collaborations stratégiques mutuellement bénéfiques avec nos voisins.

ENJEUX FÉDÉRAUX

Péréquation financière

En 2025, pas de changement majeur en matière de péréquation financière, manne toujours indispensable qui couvre 15% des revenus dans les comptes 2025, soit 166 millions de francs (équivalent de 2'249 francs par habitant), contre 161,5 en 2024.

Toujours au chapitre de la péréquation financière et dans la perspective de l'accueil de Moutier le 1er janvier 2026, le Gouvernement jurassien, en étroite collaboration avec les élus fédéraux, a poursuivi l'important travail de fond initié en 2024 pour obtenir le manque à gagner de 65 millions de francs lié au transfert de la cité prévôtoise.

Au mois de mars, le conseiller aux États Charles Juillard a déposé la motion 25.3165 « Pour une prise en compte équitable du transfert de Moutier dans le canton du Jura » invitant le Conseil fédéral à régler de manière appropriée les effets financiers du transfert de Moutier dans le canton du Jura pour la Répartition des tâches et des charges entre la Confédération et les cantons (RPT). En avril, la Commission des finances du Conseil national (CdF-N) a élaboré la motion 25.3425 « Paiements compensatoires temporaires dans le contexte du changement de canton de la commune de Moutier » demandant à ce que la Confédération règle la question des flux péréquatifs liés au transfert de Moutier en compensant le manque à gagner pour le canton du Jura à raison de 13 millions par année sur cinq ans.

Coup de théâtre au mois de juin, dans le cadre de la consultation sur le programme d'allègement 27: le Conseil fédéral a indiqué ne pas pouvoir renoncer à la réduction de la compensation des charges excessives dues à des facteurs socio-démographiques prévue dans son programme et combattue par la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC). Il a toutefois annoncé vouloir faire bénéficier les cantons des économies découlant de cette mesure, en allouant environ 60 millions de francs par an aux cantons à faible potentiel de ressources, dont fait partie le Jura, à titre de compensation des cas de rigueur. Mais surtout, il a garanti au canton du Jura qu'il recevrait jusqu'en 2031, un montant de 13 mil-

lions de francs par an pour absorber les coûts liés au transfert de Moutier. Un compromis qui permettrait selon lui de répondre à la motion de la CdF-N.

Du point de vue des cantons, cette proposition du Département fédéral des finances n'a pas convaincu. Elle a surtout été perçue comme une manœuvre visant à diviser les cantons, en opposant les bénéficiaires de la péréquation financière aux contributeurs.

La ministre des finances de la République et Canton du Jura, Rosalie Beuret Siess, a porté le sujet à l'ordre du jour de la séance du comité de la Conférence des directeurs cantonaux des finances (CDF) du 12 septembre 2025. A cette occasion, elle a présenté à ses collègues plusieurs options permettant de régler la question de la RPT Moutier. C'est la plus iconoclaste qui a été retenue, à savoir un financement des 65 millions de francs sans toucher au mécanisme RPT, via les cantons contributeurs.

Une solution hors des processus standards qui a trouvé un écho favorable auprès de la Conférence des cantons contributeurs, laquelle a validé le 21 novembre le principe d'un accord avec la République et Canton du Jura en vue du règlement des 65 millions de francs. Paiement conditionné au fait que la mesure 55 du programme d'allègement 27 de la Confédération visant à réduire la compensation des charges sociodémographiques soit rejetée. Le Gouvernement jurassien s'est engagé à sensibiliser ses élus fédéraux et à adresser un courrier en ce sens aux commissions des finances des États et du National.

Lors de l'examen du Programme d'allègement 27 au cours de la session d'hiver, le Conseil des États a rejeté la mesure 55. Il a été suivi en ce sens par le Conseil national qui en a fait de même lors de la session de printemps 2026. Il appartient désormais aux cantons contributeurs de faire valider les crédits nécessaires auprès de leurs Parlements respectifs pour le versement des 65 millions de francs au canton du Jura. Zurich a communiqué officiellement à ce sujet le 9 avril 2026, annonçant ouvrir la procédure.

Bilatérales III

Le 13 juin 2025, le Conseil fédéral a approuvé le paquet d'accords visant à stabiliser et à développer les relations entre la Suisse et l'Union européenne (UE), avant de le mettre en consultation. La procédure de consultation a pris fin le 31 octobre 2025. Le dossier a été suivi de près par le Gouvernement jurassien, ces accords étant primordiaux pour un canton tel que le Jura, dont le tissu économique est essentiellement tourné vers l'exportation.

À l'issue de la consultation, le Conseil fédéral a évalué les différentes prises de position et défini les orientations pour finaliser le message à l'intention du Parlement en tenant compte des préoccupations formulées par les cantons. Il constate qu'une large majorité se dégage en faveur du paquet Suisse-UE sur la stabilisation et le développement des relations Suisse-UE. Plus de 95% des participants ayant répondu à la consultation sont favorables à la voie bilatérale. Ils sont 74% à soutenir le paquet Suisse-UE et plus de 75% sont satisfaits du résultat des négociations. En revanche, les mesures de mise en œuvre nationale nécessitent des adaptations plus importantes, ce dont témoignent les chiffres recueillis. Ainsi, 43% des participants expriment leur soutien, 20% s'y opposent et environ 37% ne se prononcent pas encore.

Lors de sa séance du 26 novembre, le Conseil fédéral a décidé de recommander au Parlement de rejeter l'initiative populaire «Pour la démocratie directe et la compétitivité de notre pays – Contre une Suisse membre passif de l'UE (initiative boussole)», sans présenter de contre-projet direct ou indirect. Les auteurs de l'initiative établissent un lien direct entre leur demande et le paquet d'accords Suisse UE. Le Conseil fédéral est d'avis qu'il ne faut pas étendre le référendum obligatoire aux traités internationaux en fonction d'un objet particulier, car les conséquences d'une telle extension seraient considérables et dépassent largement la question du référendum obligatoire ou facultatif pour le paquet Suisse-UE. La décision finale reviendra au Parlement.

Selon le Conseil fédéral, l'adoption à l'intention du Parlement devrait intervenir au premier trimestre 2026. Le Parlement devrait démarrer les délibérations dans le cadre de la session d'été 2026. Le conseil prioritaire est le Conseil des États. Le Parlement n'a pas fixé de délais précis, mais, a priori l'idée est de clore les débats avant la fin de la législature en cours.

Laboratoire du Mont Terri

Le 2 mai 2025, le Département de l'environnement s'est vu adresser un courrier de swisstopo annonçant son retrait de son rôle de gestionnaire du Laboratoire souterrain du Mont Terri (LMT) à fin 2026 en vue d'économiser environ 1,5 million de francs dans le cadre du programme d'allègement de la Confédération.

Un site élevé au rang de priorité géologique nationale par l'Office fédéral de la topographie en 2016 et dont la portée dépasse largement les frontières cantonales et nationales, puisque ce ne sont pas moins de 22 organisations partenaires, réparties dans dix pays, qui y mènent des expériences aussi bien dans le domaine du stockage de déchets nucléaires que de CO2 après captation. Depuis 1996, les partenaires ont investi près de 120 millions de francs dans le LMT.

Les recherches qui y sont menées sont d'autant plus pertinentes que le Conseil fédéral entend lever l'interdiction des centrales nucléaires dans son contre-projet à l'initiative « Stop au blackout » et que le Conseil national a adopté, lors de la session extraordinaire de printemps, la motion 24.4256. « Réglementation nationale sur le captage, le transport et le stockage de CO2 ». La décision unilatérale de swisstopo semble donc aller complètement à contre-courant de ces tendances, et ce d'autant au vu du montant relativement faible que représente l'économie réalisée par ce retrait.

Une annonce à laquelle le Gouvernement n'a pas tardé à réagir en interpellant, le 13 mai, le chef du Département de la protection de la population et des sports (DDPS) Martin Pfister. Dans sa missive, il y a fait part de sa déception mais également y a évoqué de potentielles pistes, notamment la reprise de la gestion du laboratoire par une école polytechnique fédérale. Point central pour le Gouvernement: la neutralité et l'indépendance du repreneur. Le directeur de swisstopo et son adjoint se sont déplacés à plusieurs reprises à Delémont. Au cours de tous les échanges, le ministre du DEN, David Eray, a souligné qu'il ne serait pas acceptable pour la République et Canton du

Jura que la Nagra (Société coopérative nationale pour l'entreposage des déchets radioactifs), ou une autre entité non-neutre et indépendante reprenne la gestion du laboratoire.

Le 30 mai, le CF Martin Pfister a répondu au Gouvernement en indiquant notamment que « L'indépendance et la neutralité de l'organisation exploitante sont des conditions essentielles à la poursuite des activités du laboratoire. Du point de vue du Conseil fédéral, ces exigences peuvent être remplies non seulement par l'administration fédérale, mais aussi par d'autres organisations. ». Il précisait également: « Selon les déclarations de la délégation jurassienne lors de la réunion du 15 mai 2025, une solution sous la direction d'une école polytechnique fédérale serait acceptée comme neutre. »

Au mois de juin, une task force des partenaires a été constituée en vue de rechercher un nouveau gestionnaire.

Le 13 août, une séance a réuni le CF Martin Pfister, swisstopo et le ministre DEN David Eray. Demande a été formulée au Jura de passer d'une autorisation annuelle à quinquennale et de réfléchir à la suppression de la Commission de suivi (CdS), constituée de représentants de la commune de Clos du Doubs, du Canton, de swisstopo ainsi que d'experts externes. En septembre, le Gouvernement a indiqué accepter de passer à une autorisation quinquennale mais tenir au maintien de la CdS.

Le 14 octobre, le CF Martin Pfister a adressé un courrier au Gouvernement dans lequel il stipulait que « la Confédération est disposée à rester l'exploitant du laboratoire souterrain et à continuer de couvrir environ un tiers des coûts d'exploitation de celui-ci. Cela à condition que les partenaires acceptent un financement compensatoire des coûts d'exploitation. » Il y était également notifié que la part de la Confédération dans le financement de la CdS serait réduite à CHF 20'000,-/an.



Le 23 octobre, les partenaires ont annoncé refuser le nouveau modèle de partenariat proposé par swisstopo dans le cadre de la Task force (financement à hauteur de 1,5 million).

Le 11 novembre, le Gouvernement a adressé un nouveau courrier au CF Martin Pfister, dans lequel il indiquait notamment qu'«il lui apparaîtrait judicieux de sonder plus concrètement le domaine des écoles polytechniques fédérales, qui pourrait figurer parmi les potentiels opérateurs. (...) Par ailleurs, compte tenu des enjeux et de la complexité des relations entre opérateur et partenaires, il semblerait opportun de réunir, dans les plus brefs délais, les acteurs concernés (swisstopo, IFSN, OFEN, OFEV, secrétaires généraux du DDPS et du DETEC, conseil des EPF, Nagra, ainsi que les cantons de Zurich et du Jura) afin de pouvoir mener une discussion ouverte sur les attentes et limites de chacun dans ce dossier et de passer en revue toutes les alternatives visant à pérenniser l'avenir du Laboratoire souterrain du Mont Terri ».

Le 8 décembre, le chef du DDPS répondait au Canton du Jura que «le Conseil fédéral souhaite attendre les résultats des discussions en cours entre la Confédération et les partenaires suisses avant de prendre une nouvelle initiative.»

Ce dossier occupera donc encore largement le Gouvernement en 2026.

N18: Delémont - Bâle

L'Office fédéral des routes (OFROU) travaille depuis début 2023 sur une étude de corridor pour le tronçon de route nationale de la N18 entre Delémont et Bâle. Un projet important pour le Jura, lancé dans le cadre du programme de développement stratégique des routes nationales (PRODES-RN 2022), qui constitue la base de la planification à long terme des routes nationales.

Les résultats de l'étude penchent pour une réalisation prioritaire du tunnel du Muggenberg, en plus de nombreuses mesures dans le domaine de la mobilité douce et des transports publics. Cela permettra de supprimer le plus grand goulet d'étranglement de l'ensemble du corridor de la N18 et de désamorcer le risque considérable en matière de sécurité au point accidentogène de l'Angenstein (à l'entrée de Aesch).

Pour Delémont, c'est la version dite « optimisée » qui a, pour l'heure, les faveurs de l'OFROU, à savoir dans un premier temps diverses mesures pour les piétons et cyclistes, à moyen terme une liaison transversale au sud de la gare, et à plus long terme un court contournement de Delémont via un tunnel urbain.

Du point de vue du rail, les premières améliorations ont été apportées avec la mise en double voie de la ligne ferroviaire dans le Laufonais, ce qui a eu pour incidence d'introduire une cadence à la demi-heure pour les lignes entre Bâle et Bienne depuis décembre 2025. Les travaux ont toutefois impliqué la fermeture complète du tronçon entre Laufen et Bâle d'avril à septembre, avec la mise en place de bus de remplacement pour les pendulaires et autres usagers.

Transports régionaux

Depuis plusieurs années déjà, la pression s'accroît sur le financement du trafic régional. Elle est encore montée d'un cran en 2025, lorsque le Conseil fédéral a proposé un crédit d'engagement pour les années 2026 à 2028 inférieur à celui valable les années précédentes. Il a fallu que les Chambres fédérales corrigent partiellement à la hausse ce crédit lors de la session d'hiver, en proposant 160 millions de francs supplémentaires. Les deux Conseils ont également refusé des réductions à hauteur de 177 millions envisagées dans le cadre du programme d'allégement budgétaire 2027 de la Confédération en mars 2026.

A noter encore que l'Office fédéral des transports a durci depuis 2024 l'application de critères techniques fondant le cofinancement de la Confédération. Pour le canton du Jura, cela s'est traduit dès l'horaire 2026, introduit en décembre 2025, par une hausse des coûts à charge du canton de l'ordre de 23% parallèlement à une baisse de l'offre de bus de 9%.

Avenir du service postal universel

Les habitudes et les besoins de la population vis-à-vis des prestations de La Poste évoluent. Des conséquences sont visibles dans le Jura, avec la fermeture de huit offices postaux annoncés en été 2024 et leur transformation en filiale en partenariat au sein de commerces locaux.

Lors de sa rencontre annuelle avec la direction de la Poste le 3 octobre 2025, le Gouvernement a rappelé l'exigence d'une bonne accessibilité des services postaux par l'ensemble de la population jurassienne et que la qualité des prestations desservies, par des offices, des filiales en partenariat ou des services à domicile, doit être assurée.

En 2025, le Gouvernement s'est aussi opposé à une baisse de la qualité de l'acheminement du courrier et des colis ou encore à des restrictions sur la distribution à domicile souhaités par le Conseil fédéral par l'intermédiaire d'une modification de l'Ordonnance sur la Poste. Un grand débat sur l'avenir du service universel sera ouvert dès le mois de juin 2026 et la mise en consultation par le Conseil fédéral d'une grande révision de la loi sur la Poste.

Session jurassienne

L'édition 2025 de la Session jurassienne, manifestation conviviale propice au réseautage, qui vise non seulement à réunir les Jurassiennes et Jurassiens actifs au sein de la Confédération et au cœur de la Berne fédérale, mais également les autorités et des représentants des services de l'administration jurassienne, s'est tenue 10 juin à la Maison des Cantons, à Berne.

Ce rendez-vous avait pour thème "Modernisation de l'État: peut-on révolutionner le fonctionnement d'une administration publique comme celui d'une entreprise?".

L'occasion pour le Gouvernement de présenter, en introduction, les grandes lignes du programme de Modernisation de l'État de la République et Canton du Jura, avant de débattre sur les enjeux qu'impliquent les nouvelles technologies dans l'organisation d'une administration publique, mais également au sein d'une entreprise disruptive telle que Qoqa. En effet, l'un des invités de la table ronde n'était autre que le Jurassien Pascal Meyer, fondateur de cette plateforme numérique, qui a bousculé l'offre helvétique de vente de biens et services en ligne. Julien Hostettler, chef du Service de l'économie et de l'emploi a porté le point de vue de l'État et Olivier Glassey, professeur à l'IDHEAP, a mis relation les similitudes et les différences dans la gestion des nouvelles technologies au sein d'une administration publique et d'une entreprise privée. La conseillère fédérale Elisabeth Baume Schneider a honoré la rencontre de sa présence informelle, profitant d'échanger avec les participants lors de l'apéritif dînatoire qui a suivi.

Relations avec les élus fédéraux

Répartition des commissions

Conseil des États

Mathilde Crevoisier Crelier:

commission de la science, de l'éducation et de la culture CSEC (présidente), commission de l'environnement et de l'aménagement du territoire CEATE, commission des affaires juridiques CAJ, délégation pour les relations avec le Parlement français (vice-présidente)

Charles Juillard:

commission de gestion CdG (président), commission des transports et des télécommunications CTT, commission de la politique de sécurité CPS, délégation pour les relations avec le Parlement français, délégation à l'Assemblée parlementaire de la Francophonie

Conseil national

Pierre-Alain Fridez:

commission politique sécurité CPS, délégation au Conseil de l'Europe, délégation à l'Assemblée parlementaire de la Francophonie

Thomas Stettler:

commission des finances CdF

Des échanges réguliers et informels ont lieu entre les affaires extérieures et les parlementaires fédéraux, notamment afin de les sensibiliser aux dossiers qui ont des impacts importants sur la République et Canton du Jura.

Le Gouvernement a rencontré les élus fédéraux en janvier et en septembre dans le cadre des Conférences des affaires fédérales. Ces séances, organisées sous l'égide des affaires extérieures, offrent aux ministres et aux élus fédéraux une plateforme d'échange plus formelle, où sont abordées plus en détails les thématiques définies par l'agenda de la Confédération. A noter enfin, qu'après la Commission de gestion du Conseil des États en 2024, c'est la Commission de la science, de l'éducation et de la culture (CSEC), présidée par Mathilde Crevoisier Crelier, qui a effectué sa séance extra muros dans le canton du Jura les 6 et 7 octobre 2025. Les membres ont notamment visité le laboratoire souterrain du Mont Terri. L'occasion pour le Gouvernement jurassien de présenter les atouts et spécificités du Jura, mais également de sensibiliser les élus d'autres cantons à l'importance du Laboratoire souterrain.

IMPLICATION DU JURA AU NIVEAU INTERCANTONAL

Conférence des gouvernements cantonaux

La Conférence des gouvernements cantonaux (CdC) permet aux cantons de s'impliquer dans la politique fédérale de manière ciblée et coordonnée, lorsque leurs intérêts sont en jeu. Elle veille à ce que les cantons soient correctement associés à la politique extérieure et à la politique européenne de la Confédération.

Suite au départ du ministre Jacques Gerber, c'est la ministre Nathalie Barthoulot qui a représenté le canton du Jura au sein de la CdC, laquelle s'est réunie en Assemblée plénière à quatre reprises au cours de l'année 2025.

Les relations avec l'Union européenne ont logiquement continué à très largement occuper les débats, au même titre que le programme d'allègement de la Confédération sur le plan de la politique intérieure. Les questions liées à la péréquation financière ont animé les débats à plusieurs reprises et seront sans nul doute encore au cœur des discussions jusqu'au prochain rapport d'efficacité en 2029.

Conférence des Gouvernements de Suisse occidentale

La Conférence des Gouvernements de Suisse occidentale (CGSO) regroupe les cantons de Berne, Fribourg, Vaud, Valais, Neuchâtel, Genève et du Jura. Elle a pour principal objectif de promouvoir et défendre les intérêts communs des cantons membres, lesquels génèrent 45% du PIB national. La conférence contribue aussi à l'échange d'information et à la concertation politique entre les cantons de Suisse occidentale, forte de ses 3,4 millions d'habitants et caractérisée par son bilinguisme, avec près de 900'000 germanophones.

L'an dernier, les échanges politiques ont porté principalement sur les enjeux liés à la pénurie de main d'œuvre et aux métiers en tension. Le comité, où le Gouvernement était représenté par le ministre Stéphane Theurillat, a ainsi pu échanger avec plusieurs experts et transmis les recommandations de la CGSO aux conférences spécialisées de Suisse occidentale. La politique des médias a aussi occupé le comité qui a notamment abordé les options possibles pour l'aide aux médias, en comparaison internationale. Le Comité a aussi rencontré les directions de la SSR et de la RTS, en juin, pour évoquer les conséquences des mesures d'économie en cours et les perspectives liées au traitement de l'initiative populaire visant à réduire la redevance à 200 francs.

La CGSO aura aussi pu assurer la concertation occidentale sur l'évolution des relations avec l'Union européenne et la conclusion du paquet des Bilatérales III, mais aussi sur le programme d'allègement budgétaire 2027 de la Confédération. Elle aura enfin pris position sur plusieurs objets fédéraux, dont l'opposition à l'initiative pour l'avenir qui était soumise en votation populaire en novembre.



Conférence des Gouvernements de la Suisse du Nord-Ouest

La Conférence des Gouvernements de la Suisse du Nord-Ouest (CGNO) rassemble les cantons de Soleure, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Argovie et du Jura. Les cantons de Zurich et de Berne sont des membres associés. La conférence a pour but le développement de positions communes, la défense des intérêts de la région auprès de la Confédération, de la CdC et des autres régions, ainsi qu'une représentation conjointe de la Suisse du Nord-Ouest dans le cadre de la coopération transfrontalière dans le Rhin supérieur.

Le ministre David Eray représentait le Gouvernement lors des quatre séances de comité de l'an dernier. Au programme, de nombreux dossiers fédéraux ont été discutés pour déterminer une position commune des cantons du Nord-Ouest vis-à-vis du Conseil fédéral et des parlementaires fédéraux. Ce fut à nouveau le cas pour le dossier des relations Suisse-Union européenne ou encore pour le programme d'allègement 2027 pour rejeter notamment les transferts de charges vers les cantons ou encore le retrait fédéral de la nouvelle politique régionale.

La CGNO a aussi poursuivi le dialogue avec les porteurs du projet d'exposition nationale Svizra27, notamment en lien avec la consultation sur la nouvelle loi fédérale sur le soutien aux expositions nationales (LSEN).

Enfin, la 80ème Assemblée plénière de la CGNO a été accueillie à Delémont les 12 et 13 juin. L'occasion d'aborder le dossier des relations Suisse-UE, avec une présentation du résultat des négociations par l'ambassadeur Patric Franzen, secrétaire d'État suppléant du DFAE. Les discussions ont aussi porté plus spécifiquement sur la formation et la recherche, ainsi que sur l'accord sur l'électricité, avec deux invités de marque: Luciana Vaccaro, présidente de Swissuniversities et rectrice de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale, et Konrad Zöschg, CIO et responsable de l'accord sur l'électricité chez Swissgrid.

Conférences intercantionales spécialisées

Les membres du Gouvernement jurassien ont été actifs en 2025 au sein de plusieurs comités de conférences spécialisées importantes pour le canton.

La ministre Nathalie Barthoulot a siégé au comité de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS). Conférence qu'elle a présidé durant quatre ans, jusqu'en novembre 2024. La conférence contribue à la collaboration et à l'harmonisation de la politique sociale entre les cantons, notamment en matière d'asile, de handicap et de lutte contre la pauvreté.

La ministre Rosalie Beuret Siess siège au sein du comité de la Conférence des directeurs cantonaux des finances (CDF), qui se penche notamment sur les dossiers stratégiques de la péréquation financière et de la répartition des tâches mais aussi de l'application de l'imposition minimale OCDE.

Le ministre Martial Courtet a été actif au sein du comité de la Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP), chargée de la coordination nationale en matière d'éducation et de culture. M. Courtet a aussi assumé la présidence de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de Suisse romande et du Tessin (CIIP).

Le ministre David Eray a été actif au sein du comité de la Conférence pour la forêt, la faune et le paysage (CFP) qui aborde, entre autres, les problématiques liées au changement climatique. Le ministre a aussi été membre en 2025 du comité de la Conférence des directeurs cantonaux des transports publics (CTP).

Le ministre Stéphane Theurillat était notamment vice-président de la Conférence des chefs de département de l'économie publique de Suisse occidentale (CDEP-SO) et est devenu président au 1er janvier 2026. Il a présidé par ailleurs en 2025 l'association intercantonale arcjurassien.ch.

Rencontres bilatérales intercantionales

Soucieux de renforcer la coopération intercantonale, le Gouvernement jurassien rencontre régulièrement les exécutifs des cantons voisins afin de consolider les relations existantes, faire le point sur les collaborations en cours et explorer de nouvelles opportunités de synergies.

L'année dernière, il a ainsi échangé avec le Conseil-exécutif bernois le 1er avril à Delémont, où il a été fait un point de situation en vue du transfert de Moutier et sur l'avenir du site de Bellelay. L'occasion aussi d'une visite commune de l'exposition consacrée à la Bible de Moutier-Grandval qui se tenait au Musée jurassien d'art et d'histoire.

Le 10 septembre aux Bois, le Gouvernement a reçu le Conseil d'État neuchâtelois. Les discussions ont porté sur le renouvellement en cours des concessions hydro-électriques sur le Doubs, les collaborations entre les Chemins de fer du Jura et les Transports publics neuchâtelois, et plus particulièrement sur les actions communes de lobbying dans le dossier des droits de douane américains qui touchent durement les deux cantons.

A noter qu'un échange a pu aussi avoir lieu avec une délégation du Conseil d'État genevois les 9 et 10 août dans le cadre du Marché-Concours national de chevaux lors duquel le canton de Genève était l'invité d'honneur.

Enfin, une rencontre avec le Conseil d'État vaudois a été organisé en marge du Concours Suisse des produits du terroir, désormais Festival Terroir Suisse, où le canton de Vaud était l'invité d'honneur.

Après avoir reçu le Gouvernement zouglois en 2024, le Gouvernement n'a pas participé à des visites confédérales l'année dernière.

Le Gouvernement jurassien s'attache, selon les besoins et les opportunités, à développer ou à renforcer les collaborations intercantionales dans les domaines qui le nécessitent.



arcjurassien.ch

Structure de coopération politique et de développement régional qui réunit les cantons de Berne, du Jura, de Neuchâtel et de Vaud, l'objectif principal d'arcjurassien.ch est de renforcer la coopération au sein de l'Arc jurassien suisse et franco-suisse et d'en promouvoir les intérêts. Le canton du Jura assume actuellement la présidence de l'association. En 2025, c'est le ministre Stéphane Theurillat qui a ainsi présidé les différentes séances de comité et assuré la représentation de l'association au sein du programme Interreg France-Suisse ou encore de l'association ARC HORLOGER. Fonctions reprises au 1er janvier 2026 par le ministre Raphaël Ciochi.

L'année 2025 a notamment été consacrée à la consolidation et à la pérennisation de la nouvelle association ARC HORLOGER, née de la volonté des porteurs de savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art de pérenniser et de promouvoir leurs pratiques, inscrites en décembre 2020 sur la Liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité (UNESCO). La démarche a été soutenue dès le départ par les cantons de l'Arc jurassien et le Jura continue de s'investir pour le développement des différentes actions prévues par la nouvelle gouvernance mise en place.

Le Comité d'arcjurassien.ch a aussi validé la mise en œuvre d'un nouveau projet intitulé ARC LAB qui a pour objectif d'initier des réseaux de partage, de générer des projets d'économie locale à valeur ajoutée et de promouvoir l'entrepreneuriat dans l'Arc jurassien. Ce dispositif qui a débuté officiellement au 1er janvier 2026 est issu d'une collaboration étroite avec les associations régionales et intercommunales actives dans l'Arc jurassien. En plus de promouvoir la collaboration entre acteurs de diverses régions, ARC LAB proposera un dispositif de soutien financier aux projets qui seront retenus à la suite d'appels à projets. Il sera ainsi un levier concret pour le renforcement de l'économie locale.

Enfin, la troisième édition du Prix de l'Arc jurassien, qui a pour objectif de récompenser des initiatives qui mettent en valeur l'excellence et les spécificités de l'Arc jurassien et qui participent à son rayonnement, a permis de soutenir trois projets. Le Prix de l'Arc jurassien, d'un montant de 10'000 francs, est revenu à la startup ENGA, basée à Bienne, pour son projet de recyclage de plastiques intitulé PlastARC. Le Musée du Ski au Boéchet et la Maison de la Tourbière aux Ponts-de-Martel se sont partagé le Prix du Jury (5'000 francs chacun). Les lauréats ont été récompensés le 8 décembre à Yverdon-les-Bains.

LE JURA SUR LA SCÈNE TRANSFRONTALIÈRE

La position géographique du canton du Jura lui permet de s'engager dans différentes instances et projets de coopération transfrontalière avec la France et l'Allemagne.

Dans l'Arc jurassien, les cantons de Berne, du Jura, de Neuchâtel et de Vaud sont regroupés au sein de l'association **arcjurassien.ch** qui représente leurs intérêts au sein d'**Arcjurassien.org** (anciennement Conférence TransJurassienne). Cette dernière est l'instance de concertation transfrontalière qui réunit les quatre cantons, la Région et la Préfecture de Bourgogne-Franche-Comté.

Au niveau du Rhin supérieur, l'ensemble des partenaires, dont le canton du Jura, sont membres de la Conférence franco-germano-suisse du Rhin supérieur.

Plusieurs accords de coopération lient, par ailleurs, plus directement le canton du Jura aux territoires frontaliers que sont le Pays de Montbéliard Agglomération, le Territoire de Belfort, ainsi que la Collectivité européenne d'Alsace.

Le canton du Jura participe également activement à deux programmes européens de coopération: les programmes Interreg France-Suisse et Rhin supérieur, cofinancés par le Fonds européen de développement régional (FEDER), la Confédération et les cantons. Ils visent à renforcer la cohésion économique, sociale et territoriale en développant des projets communs d'intérêt transfrontalier.

Coopération dans l'Arc jurassien

En 2025, la plateforme de coopération franco-suisse **Arcjurassien.org** a fêté ses 40 ans avec un événement le 19 mai à Villers-le-Lac (F) qui a réuni plus de 170 élus, et représentants des institutions et des milieux socio-économiques, dont le ministre et président d'**arcjurassien.ch** Stéphane Theurillat. A cette occasion, la jeunesse de l'Arc jurassien a été associée par l'intermédiaire d'un concours à destination des écoles primaires et secondaires. Celui-ci, intitulé «Vivre le territoire transfrontalier», a

proposé aux classes qui le souhaitent d'illustrer leur vision du territoire transfrontalier à travers des œuvres collectives, par classe ou par groupes.

Arcjurassien.org a continué de se mobiliser en 2025 dans son cycle de travail thématique «forêt-bois». Il s'agit d'une thématique avec des enjeux importants pour l'Arc jurassien, où la forêt recouvre 40% du territoire et la filière forêt-bois recense plus de 10'000 emplois. Une nouvelle journée sur les adaptations nécessaires de la forêt face au changement climatique a été organisée le 4 septembre, à destination des responsables cantonaux, institutionnels et des acteurs concernés. Un groupe de travail ad hoc a aussi été mis en place et permis de réaliser un guide de conseils et d'inventaires de bonnes pratiques dans la gestion sylvicole, ainsi qu'organiser une visite d'une plantation expérimentale de l'institut fédéral de recherches sur la forêt. Pour soutenir les réflexions et travaux en cours, l'OSTAJ a publié début 2025 une nouvelle étude sur la filière forêt-bois dans l'Arc jurassien franco-suisse.

Une étude sur les perspectives démographiques des quatre territoires de coopération franco-suisse de l'Arc jurassien à l'horizon 2050 a été rendue publique l'année dernière. Confiée au Service cantonal vaudois de la statistique, sous supervision d'**arcjurassien.ch** et de l'Observatoire statistique transfrontalier de l'Arc jurassien, les prévisions démographiques mettent en évidence des écarts régionaux: le sud de l'Arc jurassien devrait connaître une croissance de sa population d'ici 2050, alors que le nord pourrait voir sa population stagner ou diminuer. Les résultats détaillés sont en ligne sur le site de l'OSTAJ.

Enfin, le Fonds de soutien aux petits projets transfrontaliers (FPPT) a permis de soutenir 19 projets franco-suisse en 2025, pour un total d'un peu plus de 114'000 francs. Ce dispositif vise à encourager les coopérations locales et à développer le sentiment d'appartenance à une communauté de destin à l'échelle de l'Arc jurassien franco-suisse.



Coopération sur les eaux transfrontalières du Doubs

Les travaux des groupes de travail techniques et du Groupe de supervision politique se sont poursuivis à un rythme soutenu en 2025. L'objectif étant depuis plusieurs années, de redéfinir les futures concessions pour les exploitations hydroélectriques sur le Doubs. Les négociations pour l'Accord environnemental se sont terminées et celui-ci a été acté par le Groupe de supervision le 26 août, qui réunit les autorités jurassiennes, neuchâteloises et fédérales, ainsi que le Préfet du Doubs. Les négociations sur la Convention de force hydraulique se poursuivent, dans le but d'arriver le plus rapidement possible à une signature de ces deux accords. Quelques pierres d'achoppement subsistent, mais des solutions devraient pouvoir être trouvées dans un esprit pragmatique, ce qui permettrait à terme une concession unique pour les trois usines hydroélectriques le long du Doubs franco-suisse (Le Châtelot, Le Refrain et La Goule).

Par ailleurs, une visite de terrain a été organisée avec Mme Marion Paradas, ambassadrice de France en Suisse le 24 octobre, afin de sensibiliser à la réalité du terrain et aux solutions à trouver. L'occasion aussi d'évoquer l'arasement du seuil du Theusseret ou encore les travaux nécessaires du pont de Goumois.

Dialogue franco-suisse sur la coopération transfrontalière

Le 19ème Dialogue franco-suisse s'est tenu le 13 mars à Lausanne. Le ministre David Eray y a participé, notamment pour évoquer les solutions à trouver pour la ligne ferroviaire Delémont-Delle-Belfort, mais aussi les négociations des accords sur les eaux du Doubs.

Ce dialogue annuel, mis en place par les ministères des affaires étrangères suisse et français, a pour objectif de faire le point sur les différentes questions ouvertes dans la coopération transfrontalière entre la Suisse et la France, et d'assurer un suivi conséquent de ces dossiers. Les cantons y sont associés, à l'instar des régions françaises et des départements. Les principaux dossiers discutés concernent les transports, l'environnement et l'énergie, la coopération judiciaire, policière et douanière, ou encore la santé.

Coopération avec le Territoire de Belfort

Parmi les nombreuses collaborations menées l'année dernière ou en cours avec le Territoire de Belfort, on peut relever les rencontres et projets suivants.

Le 5 mars, une journée de visites et d'échanges économiques a été organisée à Belfort sur la thématique de l'hydrogène. La délégation jurassienne d'une trentaine de personnes, emmenée par le ministre Stéphane Theurillat a pu visiter le Techn'hom, le CrunchLab de l'Université de technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM), ainsi que le laboratoire FCLAB – centre de ressources techniques et scientifiques dédié aux systèmes dans le secteur de l'hydrogène-énergie – et l'entreprise H2SYS – active dans la fabrication de groupe électrogènes à hydrogène et experte en piles à combustible. La journée s'est terminée par une visite du site d'Alstom et sa production de motrices TGV.

Le Fonds de coopération Belfort-Jura a permis de soutenir en 2025 quatre nouveaux projets de coopération dans les domaines culturels et musicaux, avec notamment le dispositif Iceberg en faveur d'artistes suisses et français qui combine des résidences croisées, du coaching personnalisé, des formations communes et une série de concerts organisés dans des salles partenaires en Suisse et en France. Les autres projets soutenus concernent des parcours de formation en danse pour les jeunes entre la compagnie AdVance de Belfort et Evidance à Delémont, la création d'un spectacle de marionnettes et enfin le renforcement de la Ligne des Orgues Remarquables.

Par ailleurs, deux nouveaux projets Interreg France-Suisse ont été soutenus en 2025. Le projet COMPASS (COMprehensive Production Assessment for Sustainable Systems) qui vise à créer un modèle de maturité pour améliorer la durabilité des moyens de production microtechniques en Suisse et en France. Les

porteurs du projet sont la HE Arc et l'UTBM de Belfort, avec comme autres partenaires notamment l'entreprise Productec, i-moutier ou encore GoCircular von Känel Consulting. Le second projet est S-PARKS (SUSTAINABLE BUSINESS PARKS) qui doit permettre d'offrir une plateforme de partage des connaissances à l'échelle suisse et française en matière de planification et gestion des zones d'activités. Le Canton souhaite que ce projet puisse insuffler une dynamique favorable à la mise en place d'actions concrètes en faveur de la durabilité dans les zones d'activités visées. Le SIDP est partenaire du projet, porté par l'association Ecoparc côté suisse.

Enfin, à noter le lancement officiel du projet ArclnnoLab l'an passé, en présence du ministre de l'économie Stéphane Theurillat, le 12 mars sur le site de Gare Sud à Delémont. Porté par un consortium de partenaires franco-suisse, il vise à créer une plateforme dédiée à l'accompagnement de porteurs de projets innovants dans le domaine des transitions. Un appel à projets a déjà permis de commencer à accompagner plusieurs initiatives franco-suisse.



Coopération avec l'Alsace

Après une année 2024 particulièrement intense en rencontres et échanges politiques entre la Collectivité européenne d'Alsace et le Jura, l'année dernière a permis de poursuivre la mise en œuvre de certaines actions prévues dans la feuille de route. Le canton a ainsi participé notamment à deux projets transfrontaliers avec des partenaires alsaciens.

Le projet SUNDGOMOBICH, piloté par le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays du Sundgau, auquel participe également les collectivités bâloises par Agglo Basel, a étudié les trajets «origines-destinations» des résidents frontaliers alsaciens en direction du Jura et de l'agglomération bâloise. Les contours de lignes de bus ont ensuite été mis en discussion au Comité de pilotage du 28 avril qui s'est tenu à Delémont en présence du ministre des transports, afin de connecter les réseaux de transports publics français et suisses. Les réflexions se poursuivent en 2026, en vue de la concrétisation de certaines lignes via des financements du programme Interreg Rhin supérieur.

Par ailleurs, les 26, 27 et 28 juin, le château de Porrentruy a été le théâtre d'un spectacle en déambulation, son et lumière, «La voix des Nixes» qui a été créé dans le cadre du projet Interreg de promotion et valorisation des châteaux rhénans auquel l'Office cantonal de la culture a participé. Ce projet a permis ainsi de mettre en place l'Association de mise en valeur du Château de Porrentruy qui a désormais d'autres idées en cours de gestation. Les trois spectacles étaient complets et ont permis de

réunir aussi le vendredi soir les autorités jurassiennes et alsaciennes, pour la remise des prix du concours d'illustration, en présence du directeur artistique et illustrateur John Howe.

Commission intergouvernementale du Rhin supérieur

Le ministre David Eray a participé à la 34ème réunion de la Commission intergouvernementale franco-germano-suisse pour la promotion de la coopération transfrontalière dans la région du Rhin supérieur qui a eu lieu le 3 novembre à Bâle. Il a pu exposer notamment la position des cantons sur le paquet d'accords Suisse-UE.

En marge de cette séance, les différents acteurs présents ont pris part à un événement pour fêter les 50 ans de la création de cette commission qui a vu le jour pour débattre de problématiques qui ne peuvent être réglées au niveau régional. Elle fait le lien avec les gouvernements nationaux et la Conférence du Rhin supérieur à laquelle participe le canton du Jura.

L'ensemble du partenariat de la Commission intergouvernementale du Rhin supérieur, réuni à Bâle à l'occasion du 50ème anniversaire de la coopération transfrontalière trinationale, 3 novembre (© Conférence franco-germano-suisse du Rhin supérieur)

LE JURA SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE

Dans le cadre de la coopération interrégionale, le canton du Jura s'engage de longue date à l'échelon multilatéral, tout d'abord au sein de l'Assemblée des régions d'Europe (ARE) jusqu'en 2021, puis jusqu'à la fin de l'année 2025 au sein du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe (CPLRE).

Sur le plan bilatéral, le canton du Jura concentre aujourd'hui ses actions de coopération essentiellement avec la province et la ville de Québec, ainsi que dans le cadre de soutiens ponctuels à des projets culturels entre artistes jurassiens et belges.

Le canton du Jura est également actif dans le domaine de la coopération au développement, par l'intermédiaire du partenariat en place avec la Fédération interjurassienne de coopération et de développement (FICD), et de l'aide humanitaire d'urgence, accordée ponctuellement par le Gouvernement lors de crises ou catastrophes.

Par ailleurs, comme le veut le protocole, le Gouvernement jurassien reçoit ponctuellement des représentants et ambassadeurs étrangers, afin de présenter le Canton, développer des contacts et échanger sur les enjeux communs. En 2025, le Gouvernement in corpore a reçu l'Ambassadrice de France Marion Paradas, ainsi que le Consul général de Suisse à Genève Clément Leclerc, le 23 septembre à Delémont. Cette visite de courtoisie a permis de souligner les liens étroits et durables entre le canton du Jura et la France, ainsi que l'importance de la coopération transfrontalière dans de nombreux domaines. La délégation française a aussi eu l'occasion de visiter l'entreprise EasyDec à Delémont, et d'échanger avec les responsables du groupe international Acrotec, dont le siège est établi à Develier, mais qui regroupe de nombreuses sociétés suisses et françaises.



Relations avec le Québec

Le canton du Jura entretient des liens historiques solides avec le Québec, officialisés le 1er juillet 1983 par un accord de coopération. Le point d'orgue de cette relation transatlantique a été le don d'une horloge monumentale pour célébrer le 400^{ème} anniversaire de la ville de Québec en 2014. Installée dans les jardins de l'Hôtel de Ville, cette horloge est devenue un symbole touristique majeur de la ville.

Dans la continuité de cette collaboration et en partenariat avec l'entreprise Richard Mille, le montage d'un mouvement-école de l'horloge a été lancé en 2025 à la Division technique du CE-JEF à Porrentruy. Il devrait être inauguré en 2026.

Dans le domaine de l'enseignement, les échanges de bonnes pratiques et rencontres initiées depuis fin 2022 se poursuivent. L'an dernier, une délégation jurassienne, composée notamment de deux directions d'écoles primaires, s'est rendue au Québec au printemps pour prendre connaissance et s'inspirer de pratiques québécoises notamment pour l'enseignement spécialisé et la gestion des comportements. Plusieurs écoles ont été visitées et des discussions ont aussi eu lieu avec des conseillers pédagogiques primaires et secondaires. Le bilan de cette mission pourra servir aux réflexions pour des mesures à mettre en place au sein de l'école jurassienne.

Enfin, le Gouvernement a rencontré et pu échanger à Delémont avec la présidente de l'Assemblée nationale du Québec, Nathalie Roy, invitée dans le Jura par le Parlement juras-

sien du 15 au 17 avril. Le Gouvernement a pris note aussi que dans la continuité de l'accord entre exécutifs de 1983, une Entente interparlementaire a été signée le 16 avril entre le Parlement jurassien et l'Assemblée nationale du Québec. Celle-ci vise à favoriser les liens entre les deux institutions et à créer une Association parlementaire Jura – Québec.

Prix CEQF « La francophonie en débat »

Fruit de la coopération entre le canton du Jura et le Québec, le Prix CEQF « La francophonie en débat » (Centre d'étude sur le Québec et la Francophonie basé à l'université de Fribourg) vise à consacrer un travail remarquable en langue française, fruit de jeunes artistes ou jeunes chercheuses et chercheurs contribuant à faire rayonner les liens culturels existants entre le Jura et le Québec ou plus largement la Francophonie.

La troisième édition du Prix a été décernée en 2025 à l'écrivain Diadié Dembélé pour son roman « Deux grands hommes et demi ». L'auteur franco-malien interroge les trajectoires migratoires, la mémoire familiale et la transmission dans l'espace francophone. La remise du prix aura lieu le 20 mars 2026 à l'Office jurassien de la Culture à Porrentruy, dans le cadre de la Semaine de la langue française et de la francophonie. Le ministre Martial Courtet faisait partie du jury international, présidé par la professeure honoraire Marie-José Béguelin, ancienne présidente du Conseil jurassien de la langue française.

Visite de courtoisie de l'Ambassadrice de France Marion Paradas et du Consul général de Suisse à Genève Clément Leclerc, 23 septembre 2025
(© République et Canton du Jura)

Collaborations artistiques entre le canton du Jura et la Belgique

Dans le cadre des accords de coopération liant le canton du Jura à la Fédération Wallonie-Bruxelles, plusieurs projets de création associant des artistes jurassiennes et jurassiens et belges francophones ont été soutenus ces dernières années, mais aucune opportunité ne s'est présentée en 2025.

L'an dernier, l'accord de coopération a permis d'offrir à nouveau à quatre jeunes Jurassiennes et Jurassiens l'opportunité de participer à des stages d'une semaine à l'Académie internationale d'été de Wallonie (AKDT). L'accord prévoit la prise en charge des frais d'inscription, d'hébergement, de pension ainsi que de déplacement pour les jeunes souhaitant découvrir une pratique artistique ou approfondir leurs compétences dans leur domaine.

Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe

Le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux est une institution du Conseil de l'Europe, chargée de renforcer la démocratie locale et régionale dans ses 46 États membres.

Le Congrès est composé de deux chambres: la Chambre des pouvoirs locaux et la Chambre des régions, dont David Eray était en 2025 le vice-président et à ce titre membre du Bureau du Congrès.

Le Congrès réunit 306 représentants de plus de 130'000 collectivités locales et régionales des 46 États membres du Conseil de l'Europe. Cette organisation, reposant sur la Convention européenne des droits de l'homme, a pour secrétaire général l'ancien conseiller fédéral Alain Berset depuis l'automne 2024.

Lors de la session d'automne, le ministre David Eray a présenté son rapport sur les élections locales qui se sont tenues à Hambourg en mars 2025 ainsi qu'un rapport sur le suivi de l'appli-

cation de la Charte européenne de l'autonomie locale en Grèce. Son mandat s'est terminé officiellement le 31 mars 2026, date d'ouverture de la 50ème session du Congrès et sera repris par un conseiller d'État d'un autre canton, selon un tournus habituel.

L'aide au développement

La définition et la mise en œuvre de la politique jurassienne d'aide au développement est confiée depuis 2018 à la Fédération interjurassienne de coopération (FICD) par un contrat de prestations.

Au printemps 2025, un projet de loi sur la coopération au développement et l'aide humanitaire a été soumis au Parlement, à la suite de l'acceptation en 2023 par le Parlement de la motion interpartis n°1463 intitulée « Une loi sur la coopération au développement et l'aide humanitaire ».

La loi a été adoptée par le Parlement le 24 septembre et est entrée en vigueur au 1er janvier 2026. Elle fixe désormais les principes et le cadre du soutien de l'État en faveur de la coopération au développement et de l'aide humanitaire. Pour la mise en œuvre de ses objectifs en matière de coopération au développement, elle légitime désormais la conclusion par le Gouvernement de contrats de prestations avec la FICD pour sélectionner, financer et superviser des projets de coopération au développement.

Dans le courant de l'année 2026, le Gouvernement présentera au Parlement un rapport d'information dans lequel il expliquera les objectifs qu'il entend poursuivre en matière de coopération au développement et la planification financière liée.

Conclusion

Le Gouvernement jurassien, avec le soutien de l'équipe des affaires extérieures, a une fois de plus cette année, fait preuve d'un engagement soutenu et résolu dans de nombreux dossiers fédéraux, intercantonaux et transfrontaliers.

L'intérêt des collaborations intercantionales ou au-delà des frontières nationales n'est plus à démontrer; que ce soit pour bénéficier de synergies, pour profiter de savoir-faire ou simplement s'inspirer de bonnes pratiques. Le Gouvernement est convaincu que la coopération avec nos voisins et les autres cantons est indispensable pour continuer à remettre le Jura sur les rails du succès et le rendre plus attractif.

L'attractivité sera justement un axe très important de la prochaine législature. Il sera nécessaire non seulement de savoir défendre nos intérêts, notamment financiers, sur la scène fédérale, mais aussi mieux valoriser nos caractéristiques, nos atouts et nos savoir-faire.

Les activités du Gouvernement, soutenues par l'équipe des affaires extérieures, devront ainsi continuer à s'orienter vers la recherche de nouveaux partenariats, la consolidation des liens et réseaux existants et enfin la mise en œuvre de collaborations mutuellement bénéfiques.

Delémont, le 5 mai 2026

**AU NOM DU GOUVERNEMENT DE LA
RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA**

Rosalie Beuret Siess
Présidente

Jean-Baptiste Maître
Chancelier d'Etat

REPRÉSENTATIONS DU GOUVERNEMENT AU SEIN DES INSTANCES INTERCANTONALES, TRANSFRONTALIÈRES ET INTERNATIONALES

A noter, qu'au niveau intercantonal, le canton du Jura dispose d'office d'un siège dans les conférences intergouvernementales (représentation décidée par le Gouvernement), ainsi qu'au sein des conférences spécialisées (représentations selon les thématiques et départements).

CONFÉRENCES INTERGOUVERNEMENTALES	REPRÉSENTANTS DU GOUVERNEMENT 2025
Conférence des gouvernements cantonaux (CdC)	Nathalie Barthoulot
Conférence des gouvernements de Suisse occidentale (CGSO)	Stéphane Theurillat
Conférence des gouvernements de la Suisse du Nord-Ouest (CGNO)	David Eray

CONFÉRENCES SPÉCIALISÉES SUISSES	REPRÉSENTANTS DU GOUVERNEMENT 2025
Conférence des directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS)	Nathalie Barthoulot (membre du comité)
Conférence des directeurs cantonaux des finances (CDF)	Rosalie Beuret Siess (membre du comité)
Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP)	Martial Courtet (membre du comité)
Conférence des directeurs cantonaux des transports publics (CTP)	David Eray (membre du comité)
Conférence pour la forêt, la faune et le paysage (CFP)	David Eray (membre du comité)
Conférence des directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP)	Nathalie Barthoulot
Conférence des chefs des départements cantonaux de l'économie publique (CDEP)	Stéphane Theurillat
Conférence des directeurs cantonaux de l'agriculture (CDCA)	Stéphane Theurillat
Conférence des directeurs cantonaux de la santé (CDS)	Stéphane Theurillat
Conférence gouvernementale des affaires militaires, de la protection civile et des sapeurs-pompiers (CG MPS)	Nathalie Barthoulot

Conférence suisse des hautes écoles (CSHE)	Martial Courtet
Conférence spécialisée des membres de gouvernements concernés par les jeux d'argent (CSJA)	Stéphane Theurillat
Conférence tripartite (CT)	David Eray
Conférence suisse des directeurs cantonaux des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement (DTAP)	David Eray
Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie (EnDK)	David Eray
Conférence des cantons signataires de l'accord intercantonal sur les contributions dans le domaine des écoles supérieures	Martial Courtet
Conférence suisse des chanceliers d'État (CCE)	Jean-Baptiste Maître

AUTRES PARTICIPATIONS AU PLAN NATIONAL	REPRÉSENTANTS DU GOUVERNEMENT 2025
Administration numérique Suisse (ANS)	David Eray (membre de l'organe de direction politique)
Comité d'organisation du Séminaire ch « Gouverner aujourd'hui »	Nathalie Barthoulot (membre du comité)
Fondation.ch	David Eray (membre du Conseil de fondation)
Prévention suisse de la criminalité (PSC)	Nathalie Barthoulot (membre de la Commission de direction)
Conseil du concordat des Salines Suisses	Rosalie Beuret Siess
Système d'information sur les marchés publics en Suisse (SIMAP)	David Eray

CONFÉRENCES SPÉCIALISÉES RÉGIONALES	REPRÉSENTANTS DU GOUVERNEMENT 2025
Conférence latine des affaires sanitaires et sociales (CLASS)	Stéphane Theurillat (vice-président) Nathalie Barthoulot
Conférence des transports de Suisse occidentale (CTSO)	David Eray (vice-président)
Conférence des chefs de département de l'économie publique de Suisse occidentale (CDEP-SO)	Stéphane Theurillat (vice-président)
Conférence des directeurs des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de la protection de l'environnement de la Suisse occidentale et latine (CDTAPSOL)	David Eray
Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP)	Martial Courtet
Conférence latine des directeurs des affaires militaires et de la protection de la population (CLAMPP)	Nathalie Barthoulot
Conférence latine des directeurs en matière d'asile et de migrants (CLDAM)	Nathalie Barthoulot
Conférence latine des directeurs cantonaux des finances (CLDF)	Rosalie Beuret Siess
Conférence latine des chefs de département de justice et police (CLDJP)	Nathalie Barthoulot
Conférence latine des directeurs cantonaux du numérique (CLDN)	David Eray
Conférence romande des membres de gouvernement concernés par les jeux d'argent (CRJA)	Stéphane Theurillat
Conférence des directeurs cantonaux des transports publics de la Suisse du nord-ouest (KÖV-NWCH)	David Eray
Regionales Schulabkommen (RSA)	Martial Courtet
Conférence romande des bureaux de l'égalité	Martial Courtet

AUTRES PARTICIPATIONS AU PLAN RÉGIONAL	REPRÉSENTANTS DU GOUVERNEMENT 2025
Association CARA (services de santé numérique)	Stéphane Theurillat
Association Equipe mobile en soins palliatifs BEJUNE	Stéphane Theurillat (président)
Association pour le dépistage du cancer BEJUNE	Stéphane Theurillat (président)
Association Registre neuchâtelois et jurassien des tumeurs	Stéphane Theurillat (président)
Centre interrégional de formation de police (CIFPol)	Nathalie Barthoulot (présidente)
Comité stratégique HE-Arc	Martial Courtet (président)
Assemblée générale de Basel Area Business & Innovation	Stéphane Theurillat
Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale (AS-SO)	Nathalie Barthoulot
Comité directeur du Switzerland Innovation Park Basel Area	Stéphane Theurillat
Comité stratégique HEP BEJUNE	Martial Courtet
Fondation I et II Roland Léchoy Lègobbé	Rosalie Beuret Siess
Conférence diocésaine de l'Evêché de Bâle	Martial Courtet Jean-Baptiste Maître
Conseil régional de la SSR-Suisse romande	Jean-Baptiste Maître

CONFÉRENCES TRANSFRONTALIÈRES	REPRÉSENTANTS DU GOUVERNEMENT 2024
arcjurassien.ch	Stéphane Theurillat (président)
Arcjurassien.org	Stéphane Theurillat (co-président)
Conférence franco-germano-suisse du Rhin supérieur	David Eray
Commission intergouvernementale du Rhin supérieur	David Eray
INTERREG France-Suisse	Stéphane Theurillat (vice-président de la Coordination Régionale Interreg)
INTERREG Rhin supérieur	Les cantons sont représentés par des administratifs.

AUTRES PARTICIPATIONS AUX PLANS TRANSFRONTALIER ET INTERNATIONAL	REPRÉSENTANTS DU GOUVERNEMENT 2024
Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe (CPLRE)	David Eray (président de la délégation suisse, membre du bureau du Congrès, vice-président de la Chambre des régions)
Comité sur l'intelligence artificielle (CAI) du Conseil de l'Europe	David Eray (porte-parole du Congrès)
Forum des pouvoirs locaux et régionaux de l'Association européenne de libre échange (Forum AELE)	David Eray (observateur)
Association Interligne TGV Belfort-Bienne	David Eray (co-président)
Groupe de supervision pour le renouvellement des concessions sur le Doubs	David Eray